

Sainte-Irène

Journal municipal Juillet - Août 2022 vol. 256



Dimanche le 7 Août

**La Molle mobile de la
Chocolaterie Beljade
sera à Ste-Irène**

Voir l'horaire à l'intérieur

**2\$ de rabais pour tous! Offert par la municipalité
Sur présentation d'une preuve de résidence**



**SOUMETTEZ UNE
CANDIDATURE!**

Bénévole de l'année rechercher

Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Salade d'épinards aux fraises

Ingrédients :

Pacanes sucrées :

- 1 cuillère à soupe de beurre
- 1 cuillère à soupe de cassonade
- 1/2 tasse (125 ml) de pacanes
- Une pincée de sel

Vinaigrette :

- 2 cuillères à soupe de sucre
- 1/4 de tasse (65 ml) d'huile d'olive
- 1/4 de tasse (65 ml) de vinaigre de vin blanc
- 1 cuillère à soupe de moutarde de Dijon
- 2 gousses d'ail émincées
- 1/2 cuillère à thé de sel
- 1/4 de cuillère à thé de poivre
- 1/4 de cuillère à thé de paprika

Salade :

- 1 tasse et 1/4 (315 ml) de bébé épinards, frais, rincée et coupée en bouchées
- 1/4 de tasse (65 ml) de petit oignon rouge, haché
- 4 tasses de fraises en quartiers
- 1/2 tasse (125 ml) de bleuets
- 1/2 avocat coupé en bouchés
- 1/2 tasse (125 ml) de fromage bleu émietté

Préparation :

Tapissez une plaque à cuisson d'une feuille de papier parchemin.

Dans un petit chaudron, faites fondre le beurre, ajouter les pacanes, le sucre et le sel. Bien mélanger et laisser chauffer jusqu'à ce que le sucre se caramélise. Environ 3 à 5 minutes.

Étendre sur le papier parchemin et laissez refroidir.

Combinez tous les ingrédients de la vinaigrette et mélangez.

Dans un grand bol, combinez les épinards, oignons, fraises et bleuets.

Verser la moitié de la vinaigrette.

Ajouter les morceaux d'avocats, le fromage et les pacanes.

Ajouter le reste de la vinaigrette.

Servir!



Sujets

Recette
Sommaire
La Fabrique
Comité de Liturgie
La Molle mobile
Gagnant du concours photo
Avis public
Vidange de fosse septique
Permis de construction
Bénévole de l'année
Le Villageois
Cosmos vous informe
Mot vert du mois
Calendrier et info

OEUFS À VENDRE

Poules élevées en liberté

2,50 \$ LA DOUZAIN



Contactez Grégoire et Diane
Au 418-629-3972 secteur Val-D'Irène

Bonne Fête

Le 15 juillet à Annick Parent
Le 22 juillet à Vincent Michaud
Le 25 juillet à Pierre Lescault
Le 29 juillet à Alyse-Ann Lévesque

Le 2 août à Michaëlle Rose
Le 11 août à Diane Morissette



L'an prochain la municipalité fêtera ses 90 ans !

Pour célébrer cet événement nous sommes à la recherche de personnes pour former un comité organisateur. Si vous êtes intéressé, donnez votre nom au bureau municipal au 418-629-5705.

Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira le **mardi 16 août**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant le jeudi 11 août**.

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com



Paroisse Sainte-Irène

Célébrations de juillet et d'août 2022 :

Samedi 16 juillet messe à 19 heures :

Jacques Ouellet : Carmen Fournier et Guy Dupont.

Parents défunts : Raynald St-Laurent.

Défunts des familles Parent et Gauthier : Jacqueline P. & Marie-Christine G.

Samedi 6 août messe à 19 heures :

Marie-Rose Bélanger St-Laurent (5 ans) : Raynald St-Laurent.

Yvonne Dubé : Denise Dubé et Normand Deschênes.

Parents défunts : Tom et Annette.

Raynald et Jacques Ouellet : Marie et André Parent.

Luminaires :

16 juillet : Raynald St-Laurent.

23 juillet : Jules Gendron.

30 juillet : Denise Dubé et Normand Deschênes.

06 août : Famille Desjardins.

13 août : Carmen Fournier et Guy Dupont.

Bureau :

Notez que la secrétaire sera en vacances les **19 et 26 juillet** ainsi que les **2 et 9 août**. (Urgences seulement).

Bon été à vous tous !

Profitez bien des beaux et des moins beaux jours de cette belle saison!

Denise Dubé, secrétaire pour conseil de Fabrique.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

24 JUILLET : JOURNÉE MONDIALE DES GRANDS-PARENTS ET DES PERSONNES ÂGÉES

Le 31 janvier 2021, le pape François annonçait l'institution d'une Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées, qui sera célébrée par toute l'Église le 4^e dimanche de juillet, soit autour de la fête de sainte Anne et saint Joachim (26 juillet), les grands-parents de Jésus. Les grands-parents et les personnes âgées créent dans la famille et dans la société un sentiment d'appartenance. Ils transmettent un enracinement qui tient autant de la mémoire que de l'avenir. Ils sont le lien entre les différentes générations. Laissons-nous guider par leur expérience et leur sagesse. En côtoyant des gens de tous âges, nous poursuivons le récit de vie qui nous lie les uns aux autres.

26 JUILLET : FÊTE DE SAINTE ANNE ET SAINT JOACHIM

Anne et Joachim, parents de Marie, furent pour leur fille de véritables éducateurs de la foi. Le cœur, l'âme et l'esprit de la petite ont été pétris par leur espérance et leur douce charité. La constance de leur prière leur a permis de saisir, de manière éclairée, l'ampleur de l'événement qui survenait en Marie. En toute confiance, prions Anne et Joachim, ces modèles de foi par excellence. À notre tour, décodons les innombrables signes de Dieu dans nos vies.

6 AOÛT : TRANSFIGURATION DU SEIGNEUR

Comme il l'a fait avec les apôtres Pierre, Jacques et Jean, le Christ ressuscité nous emmène nous aussi à l'écart, au cœur de notre été. Ouvrons nos yeux pour voir sa lumière. Elle brille pour nous aujourd'hui. Allons vers nos frères et sœurs pour leur apporter réconfort et lumière. En ces temps difficiles, notre monde en a bien besoin.

15 AOÛT : ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE

L'Église vénère, en ce jour de fête, celle qui s'est endormie dans la mort pour être glorifiée dans l'éternité avec son corps, son âme et son esprit. L'Assomption est donc pour nous une bonne nouvelle. Quelqu'un de notre condition, simple créature mortelle, a entièrement réalisé la vocation de l'humanité entière : être en parfaite communion avec son Créateur. Accueillons Dieu dans nos vies et laissons-le nous guider et nous inspirer comme l'a fait Marie, dans la confiance et l'humilité.

HORAIRE

SAMEDI 06 AOÛT : 19^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Célébration eucharistique

Découvrons la présence de Dieu dans la nature, dans les merveilles qui nous entourent.

Bonne saison estivale!

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire

Dimanche le 7 Août

La molle mobile de la Chocolaterie Beljade sera à Ste-Irène

Arrêts prévus à partir de 13h :

Au village stationnement de l'église
Route du Lac Huit-Milles
À Val D'Irène (Parc des résidents)

Suivez la page Facebook
de la chocolaterie

En cas de pluie remis au 21 août



**2\$ de rabais pour tous! Offert par la municipalité
Sur présentation d'une preuve de résidence**

Grand gagnant du Concours de photos



**La Municipalité de Sainte-Irène
vous présente la photo gagnante du concours de photographie.**

**Félicitation à Pierre Lescaut
qui ce mérite le prix de 100\$**



Merci à tous pour votre participation!

**Continuer à nous envoyer vos plus beaux
clichés cela nous permettra d'avoir une banque
de photo pour notre site internet.**





AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

15 rue de la Congère

NATURE DE LA DEMANDE:

La demande concerne un bâtiment en construction non-conforme. Le mur avant du rez-de-chaussée de la résidence ne comprend pas la présence d'une ouverture de fenêtre d'une superficie minimale d'un mètre carré en contradiction avec l'exigence de l'article du règlement de zonage 07-2004. L'architecture du bâtiment présente une fenestration abondante mais pour des considérations techniques du domaine de l'architecture, il n'est pas possible de prévoir la présence d'une fenêtre au niveau du rez-de-chaussée concernant le mur avant. Faire l'ajout d'une seule fenêtre au niveau du rez-de-chaussée du mur avant obligerait la modification entière de l'architecture du bâtiment.

IMPACT POUR PROPRIÉTÉS VOISINE

L'absence d'une fenêtre sur le mur avant ne présente aucun impact sur les propriété voisines.

CONSULTATION SUR LA DEMANDE

Le conseil municipal de Sainte-Irène se prononcera sur cette demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire prévue le 8 août 2022 à 19h30, à la salle du conseil située au 362 rue de la Fabrique, Sainte-Irène. Lors de cette séance, tout intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande avant que ledit conseil statue sur celle-ci.

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE

CE 7^e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2022.

Marie-France Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière

VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES



La **Loi sur la qualité de l'environnement** prévoit à l'article 13 que :

*Une fosse septique visée à l'article 10 ou à l'article 11 et utilisée d'une façon **saisonnaire** doit être vidangée au moins **une fois tous les 4 ans.**

*Une fosse septique visée à l'article 10 ou à l'article 11 et utilisée à **longueur d'année** doit être vidangée au moins **une fois tous les 2 ans.**

Comme à chaque année, **la municipalité de Sainte-Irène vous offre de recueillir les noms des personnes intéressées à faire vidanger leur fosse septique en septembre 2022.**

Pour faire partie de l'offre communautaire, vous avez **jusqu'au 2 septembre** pour nous faire part de votre intention. Le coût de la vidange pour cette année **est fixée à 220\$ plus taxes** pour une fosse septique de 1000 gallons et moins.



Veillez communiquer la municipalité par téléphone au 418-629-5705 poste 1725 ou par courriel steirene@mrcmatapedia.quebec

La Municipalité de Sainte-Irène considère qu'il est dans l'intérêt de TOUS d'adopter des mesures afin de s'assurer de la vidange des fosses septiques sur son territoire.

Des avantages considérables

- Assure le respect des lois et règlements en matière de protection de l'environnement.
- La vidange régulière des fosses septiques est essentielle afin d'assurer le bon fonctionnement des composantes des équipements et éviter les problèmes de refoulement ou de contamination de l'environnement.
- Un mauvais fonctionnement de l'élément épurateur peut entraîner des refoulements dans la maison ou des écoulements dans l'environnement.
- Une contamination des eaux souterraines et de surface due à une installation déficiente ou mal entretenue constitue une menace pour la santé.
- Les boues recueillies sont transportées vers un lieu de traitement autorisé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'y être valorisées.
- Cela permet aux propriétaires d'assurer la vidange de leur fosse septique à un coût avantageux.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Un projet de construction d'une remise ou d'un garage et des travaux pour un de vos bâtiments cet été?

Le permis de construction: vous y avez pensé?



Faire une demande de permis de construction pour un bâtiment accessoire représente une démarche dont le temps de traitement peut varier de quelques minutes à quelques semaines. Les délais varient aussi selon l'état de préparation de votre dossier. À cet égard, vous devez avoir en main un plan de la construction projetée ainsi qu'un plan de localisation à l'échelle indiquant clairement l'emplacement choisi. Sachez qu'un document manquant peut retarder l'octroi du permis. D'où l'importance de présenter une demande complète.

Vous devez savoir que le règlement des permis et certificats de votre municipalité établit des conditions d'émission de permis de construction. Ces conditions peuvent varier d'une municipalité à l'autre. L'inspecteur en place doit s'assurer que votre demande de permis respecte les conditions prescrites.

L'octroi de permis de construction correspond à des objectifs précis, dont celui de pouvoir contrôler la nature des travaux sur le territoire, afin qu'on ne construise pas n'importe quoi, n'importe comment. De cette façon, les résidents sont assurés de bénéficier d'un milieu bâti plus uniforme et plus sécuritaire. Par exemple, en sachant qu'il doit obtenir un permis, votre voisin y pensera peut-être à deux fois avant de construire une remise jusqu'à votre ligne de terrain en utilisant des matériaux non conformes.

Effectuer des travaux de construction sans permis de la municipalité occasionne des problèmes aux contrevenants et l'inspecteur responsable de la municipalité peut faire cesser les travaux et imposer des amendes.

Votre municipalité



Concours «Bénévole de l'année 2022»

Le présent concours vise à déterminer le ou la **bénévole de l'année** dans votre municipalité. Par bénévole, nous entendons quelqu'un qui s'est dévoué bénévolement de façon ponctuelle ou régulière dans les activités de votre municipalité. Si vous voulez proposer une candidature, vous devez remplir le formulaire, en précisant ses différentes implications au cours de l'année et en expliquant ses motivations. Vous pouvez remplir et envoyer le formulaire en version électronique et l'envoyer à votre municipalité ou encore déposer le formulaire papier rempli au bureau municipal d'ici le **vendredi 19 août 2022 à 16h00. À noter que chaque formulaire doit inclure une photo en version numérique (haute résolution)** qui servira à la confection du visuel soulignant individuellement chaque bénévole de l'année.

Critères d'admissibilité:

- Avoir au moins 18 ans
- Être résidant de la municipalité

N'est pas admissible:

- Chargé de projet
- Regroupement de bénévoles
- Personne salariée
- Personne ayant déjà été reconnue comme bénévole de l'année

Date limite: 19 août 2022 à 16h00

Reconnaissance des jeunes bénévoles

Vous pouvez également souligner la contribution d'un jeune de moins de 18 ans qui s'implique activement dans votre municipalité. Un formulaire et une photo devront nous être acheminés.

Pour plus d'informations sur le concours, vous pouvez contacter le conseiller en développement local et territorial attribué à votre municipalité au 418 629-2053.

Michèle Pâquet

m.paquet@mrcmatapedia.quebec
418 629-2053 Poste 1032

Pascale Turcotte

p.turcotte@mrcmatapedia.quebec
418 629-2053 Poste 1031

Jessie Proulx

j.proulx@mrcmatapedia.quebec
418 629-2053 Poste 1023

Albertville
Causapscal
Lac-au-Saumon
St-Alexandre-des-Lacs
Sainte-Florence
Sainte-Marguerite-Marie

Saint-Cléophas
Saint-Damase
Saint-Moïse
Saint-Noël
Sayabec
Val-Brillant

Amqui
Sainte-Érène
Saint-Léon-le-Grand
Saint-Tharcisius
Saint-Vianney
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

Concours «Bénévole de l'année 2022»

Identification du candidat ou de la candidate

Nom:
Prénom:
Adresse:
No. Téléphone:

Identification des implications bénévoles au cours de 2021-2022

Question à répondre par le ou la bénévole :

Quelles sont vos motivations? Pourquoi faites-vous du bénévolat ?

Quelles vos forces comme bénévole? Qu'est-ce que les autres apprécient chez vous en tant que bénévole?

Quel est votre moment « coup de cœur » vécu comme bénévole?

Que diriez-vous à quelqu'un pour l'inciter à faire du bénévolat?

Identification de la personne qui propose la candidature

Nom:
Prénom:
Adresse:
No. Téléphone:

Municipalité:

Date de dépôt:

Le Villageois

La cuisine sera fermée les **lundis et mardis** de 16h à 19h

Cause manque de personnel

Il y aura des mets préparés



Si vous avez une commande spéciale réserver d'avance

Les heures d'ouverture sont de 9h à 19h tous les jours.

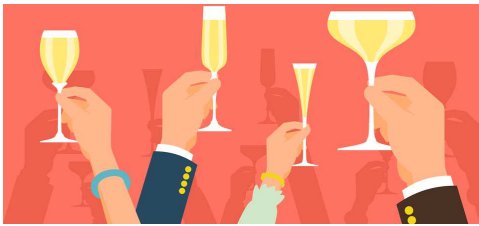
NOUVEAU

À partir du 15 juillet

Les vendredis et samedi

Ouvert jusqu'à 21heures

Bar et dépanneur seulement à partir de 19h



Pour une occasion spéciale!

Si vous êtes un groupe!

Vous pouvez réserver par téléphone

Au 418-629-1344 et demandé Sylvie

N'oubliez pas

- Nos menus faites maison
- Bière Microbrasserie
- Jeudi spaghetti
- Samedi pizza

Au dépanneur

Nous reprenons plus les caisses de bière importés car nous en vendons pas.



Surveillez la page Facebook pour plus de détails annoncés à chaque semaine
Ou communiquer par téléphone **Villageois au 418-629-1344**



Vous informez

des initiatives pour les 0-30 ans de la Matapédia



Espace Familles d'Amqui

Parc psychomoteur et salle de jeux intérieure!
Réouverture dès maintenant, c'est gratuit!
Détails et horaires sur la page Facebook!

Plaisir de lire en camp de jour!

Encore cette année, au grand plaisir des enfants, une animatrice proposera des activités stimulantes et enrichissantes pour diminuer la perte des acquis scolaires qui se produit pour une majorité de jeunes durant l'été.



Chasse aux citrouilles

À la Vallée de la framboise à Val-Brillant
Jeudi 29 septembre à 9h30, c'est gratuit et collation sur place
Pour parents, grands-parents et enfants de 0 à 5 ans
Invité spécial « Zone parents » : un organisme de la région
Tous les détails sur l'événement Facebook en septembre!

Les bacs Touche à tout

C'est gratuit!
Empruntez un bac pour 3 semaines. Explorez et stimulez toutes les sphères de développement de votre enfant en fonction de son âge, soit de 0 à 5 ans avec plus de 20 activités et jouets par bacs.

Pour toutes les familles. Réservez votre bac au 418-631-5577
cosmoss.qc.ca/matapedia/actions/bacs-touche-a-tout



Les gratuites, on aime ça!

Dans notre belle Vallée, il y en a des tonnes! Voyez ce que vous pouvez faire comme activités et comme prêts de matériel gratuitement dans nos 3 secteurs matapédiens :

Est, Ouest et centre!
Rendez-vous sur la page ou le site internet de COSMOSS Matapédia



À pied,
à vélo...
à la
biblio!

Rendez-vous à
votre bibliothèque
en déplacement actif
= un poinçon!

Remplissez votre carte,
additionnez-les
et ayez plus de chances
de gagner des prix :
un prix par bibliothèque
+
deux grands prix
pour la Matapédia

Jusqu'au 30 novembre! Bonne chance à tous!



Pour ne rien manquer?

Suivez-nous sur facebook COSMOSS Matapédia

Vous avez une question?

Messenger sur la page ou 418-629-5001

Bonjour à toutes et tous,

On reçoit périodiquement des messages de l'usine où les matières compostables issues de vos bacs bruns sont traitées afin de nous informer des non-conformités qu'ils trouvent. Parfois, on fait l'avocat du diable et on utilise la clause « la personne pensait bien faire », mais d'autres fois... Si le dernier Mot Vert était pour encourager ceux qui ne participent pas encore à arrêter de se trouver des excuses, ce Mot Vert est pour ceux qui participent, mais qui pourraient faire un petit effort de plus. Voici des non-conformités retrouvés dans vos bacs bruns lors des derniers mois pour vous donner matière à réflexion sur vos matières à composter :

- Ø **Un tapis de la Reine des neiges** : Le tapis a peut-être servi à absorber les dégâts de jus d'un enfant un peu maladroit, mais ça demeure une matière non-compostable contrairement aux essuie-tout.
- Ø **Un bâton de hockey** : Reçu par hasard en même temps que la fin de saison du Canadien. À noter que seules les branches de très petite taille (moins que le petit doigt), d'une longueur maximale de 2 pieds (cassez-les), sont acceptées.
- Ø **Un moteur** : Le premier slogan du bac brun était « La collecte qui carbure ». Certains ont peut-être prit le slogan trop au sérieux. L'écocentre est la place pour ce produit.
- Ø **Des souliers** : On imagine qu'ils cherchaient le Chemin de Compostelle et non celui du compost.
- Ø **De la terre** : La terre, la roche et le béton ne sont pas compostables. On en profite pour dire que ça ne va pas à la poubelle non plus, à moins de vouloir payer pour enfouir de la terre... sous terre.
- Ø **Bouteilles de boisson gazeuse** : Bien que le contenu soit un produit alimentaire, les liquides ne sont pas acceptés dans le bac brun. Le contenant, lui, est consigné.
- Ø **Des bonbonnes de propane** : En plus d'être non-compostable, ça représente un danger pour les travailleurs qui font la collecte et qui opèrent l'usine. S'il-vous-plaît, allez porter vos bonbonnes dans un écocentre.

Suivez-nous sur Facebook « *Matières résiduelles – MRC de La Matapédia et de La Mitis* » pour des photos et plus encore. Pour plus d'information sur le bac brun, joignez-nous par téléphone, par courriel ou consultez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : @RITMRMatapediaMitis

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES 17 JUILLET AU 20 AOÛT



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
17 juillet Samedi 16 juillet Messe 19h	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1 Août	2	3	4	5	6 Messe 19h
7 Molle Mobile 13h	8 séance du conseil municipal	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20

Cueillette ordures Cueillette recyclage
 Cueillette bac brun Val D'Irène
 Souper spaghetti à 6\$ au Villageois
 Souper pizza à 6,50\$ au Villageois

➤ **Horaire du bureau municipal**
 Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h
Vendredi fermé
 En tout temps par téléphone et courriel.

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les
 mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonnez
 au bureau, **avant de vous déplacer**
418-629-2815.

➤ **Horaire du bureau de poste**

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
 Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00
 Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ **Écosite d'Amqui**
 ouvert du mardi
 au samedi de 9h à 17h

➤ Pour toute **demande de permis**, présentez-vous au bureau de la municipalité les
 mercredis de 8h15 à 12h ou téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la
 MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135. **L'agente de développement** rural est
 Jessy Proulx pour la rejoindre (418)-629-4212 poste 1023.